

chent à éblouir. On se sent en face d'un homme d'une exceptionnelle valeur qui dit admirablement bien des choses vraies ; et les deux heures que durent chaque cours passent sans qu'aucun des auditeurs aient seulement la notion du temps qui s'écoule."

Une telle personnalité ne pouvait manquer d'être appréciée des autorités. Aussi le 29 mai, Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province donnait, à Spencer-Wood, un dîner d'Etat en l'honneur du Docteur Regaud. Une quarantaine de convives y assistaient.

Après le toast au roi, Georges V, l'honorable M. Pérodeau souhaite la bienvenue à son hôte d'honneur, et pria le doyen de la Faculté de proposer sa santé. Ce qu'il fit dans les termes suivants :

* * *

Je vous remercie, Monsieur le Gouverneur, au nom de mes confrères, de nous avoir fait l'honneur de nous réunir à votre table, pour rencontrer M. le Professeur Regaud.

Vous avez voulu associer les hommages de l'Etat à ceux bien modestes que nous avons à rendre à l'illustre savant qui est venu nous donner généreusement son enseignement, et nous exposer le résultat de ses travaux.

Histologiste, pathologiste, biologiste, M. le Professeur Regaud, dès le début de sa carrière, a consacré sa vie à la science pure. Mais il a été entraîné par le cours de ses recherches à des applications de ses acquisitions scientifiques, que l'humanité réclamait instamment.

M. le Professeur Regaud se trouve ainsi à partager les préoccupations des praticiens que nous sommes. Mais il les domine de haut, grâce aux visées d'un esprit continuellement appliqué à la détermination des lois qui régissent les phénomènes biologiques.

C'est du chercheur que, médecins ou chirurgiens, nous tenons notre pouvoir contre la maladie. C'est aussi son noble idéal, son labeur, son désintéressement qui éclaireraient le rôle du praticien, et lui procureraient le prestige dont il jouit.

Et certes nous ne pouvions avoir de meilleure occasion que celle-ci de rendre grâce au chercheur des avantages que nous lui devons. Nous nous rendons compte, cher maître, de ce que une existence, comme la vôtre, vaut à chacun de nous. Et nous nous plaisons à reconnaître notre dette envers vous, envers votre pays qui,—M. le Gouverneur me permettra bien de le dire,—ne nous est nullement étranger, et nous reste très cher.

A notre devoir de gratitude s'ajoute ainsi, cher maître, un sentiment particulier qui naît de la fierté légitime que votre personnalité ajoute à notre patriotisme français.

Avec une profonde admiration, avec la reconnaissance la plus vive, avec les sentiments d'une amitié fraternelle, nous levons nos verres à